

**Ville de LAMBALLE-ARMOR**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 23 septembre 2025*

**PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

**ABSENTS :**

- BURLLOT David donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- FORTIN Céline donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- GOASTER Samy, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LINTANF Goulven

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Luc GUYMARD

**Délibération n°2025-074**

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 10 – Pouvoirs : 6

**TOURISME**

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) LAMBALLE TERRE & MER TOURISME**

**OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – CHANGEMENT DE DENOMINATION COMMERCIALE**

À la suite de la reprise de la compétence tourisme par la commune de Pléneuf-Val-André ainsi que de la sortie effective de la commune de l'actionnariat de la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme, il est proposé une évolution du nom commercial de l'Office du Tourisme communautaire « Cap d'Erquy – Val André / Bretagne, Nature, Lacs & Patrimoine ».

Le Conseil d'administration de la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme, réuni en assemblée le 4 juin 2025, a formulé la proposition de changement de dénomination suivante : Cap d'Erquy – Lamballe Armor.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité du raisonnement de 2017 pour l'établissement du premier nom commercial de l'Office du Tourisme communautaire, en utilisant dans le nom commercial, deux portes d'entrée touristiques du territoire.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE l'évolution du nom commercial de l'Office du Tourisme Communautaire, porté par la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme, en « Cap d'Erquy – Lamballe Armor »,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **06 OCT. 2025**

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



*Handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Hercoët'.*

**Certifié exécutoire, compte tenu :**

**De la transmission en Préfecture le 06 OCT. 2025**

**De la publication le 06 OCT. 2025**

*Handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jérôme Denis'.*  
**Pour le Maire,  
Par délégation,**

Jérôme DENIS

Directeur Général des Services